

## Les clichés de la Résistance

### *Lucie Aubrac*

Paul Beaucage

---

Volume 16, Number 2, Summer 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/830ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (print)

1923-3221 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this review

Beaucage, P. (1997). Review of [Les clichés de la Résistance / *Lucie Aubrac*]. *Ciné-Bulles*, 16(2), 36–37.

## Les clichés de la Résistance

par Paul Beauceage

La période de l'Occupation de la France par l'armée allemande (1940-1945), durant la Seconde Guerre mondiale, constitue assurément un des moments les plus sombres de l'histoire de ce pays. Cette présence étrangère était indissolublement liée à la capitulation de l'armée française devant l'ennemi et à la honteuse politique de collaboration instaurée par le maréchal Pétain. Or, à défaut d'avoir pu exorciser cette époque de ses démons idéologiques, plusieurs cinéastes ont contribué à la démystifier en réalisant des œuvres de qualité. Parmi elles, citons les plus importantes: **la Bataille du rail** (1946) de René Clément, **Un condamné à mort s'est échappé** (1956) de Robert Bresson, **la Traversée de Paris** (*id.*) de Claude Autant-Lara, **l'Armée des ombres** (1969) de Jean-Pierre Melville et **Lacombe Lucien** (1974) de Louis Malle. En adaptant fidèlement le récit de Lucie Aubrac, *Ils partiront dans l'ivresse*, Claude Berri réalise un troisième film touchant à cette période. Auparavant, il a mis en scène le solide **le Vieil Homme et l'enfant** (1967) et le discutabile **Uranus** (1991). Compte tenu du fait que Berri a passé une partie de son enfance dans la France occupée, on pouvait espérer que ce retour aux sources lui inspire une œuvre imposante.

L'action de **Lucie Aubrac** se situe successivement à Lyon et à Paris, en 1943. Raymond (Daniel Auteuil) et Lucie Aubrac (Carole Bouquet) forment un couple uni et respectable, qui travaille pour un des réseaux de la Résistance. Un jour, lors d'une rafle de la police française chez un résistant, Raymond est arrêté, puis incarcéré. Mais, grâce à l'intervention de Lucie auprès du procureur de la République, il obtient sa libération. Par la suite, le couple acquiert une nouvelle identité et déménage à Paris. Là, Raymond poursuit ses activités militantes. Cependant, à la suite de la trahison d'un compagnon, il est de nouveau arrêté, envoyé à la prison de Montluc, puis condamné à mort. Grâce à une ruse audacieuse et à l'aide de ses amis résistants, Lucie espère le soustraire au peloton d'exécution.

Au départ, la démarche de Claude Berri reposait sur une idée fort intéressante: dévoiler le rôle essentiel joué par une femme durant l'Occupation. Du reste, une séquence au début du film témoigne bien de cette intention. Lucie fait répéter la leçon à ses jeunes élèves: alors qu'autrefois on considérait les femmes comme des créatures inférieures, elle laisse entendre qu'aujourd'hui (en 1943) les choses ont changé. Dans ce cas, comment se fait-il que le personnage de Lucie n'est pas plus convaincant? Sans doute parce que le cinéaste l'a dépeint davantage comme un symbole de la Résistance que comme un être humain. Ainsi, Lucie Aubrac apparaît trop souvent telle une héroïne sans peur et sans reproche. Or, il aurait été plus habile de s'éloigner du stéréotype de la brave résistante pour nous montrer une femme ayant des qualités et des défauts. À cet égard, **l'Armée des ombres** s'impose comme une œuvre beaucoup plus nuancée que celle de Berri.

Malgré tout, il faut admettre que Claude Berri a su donner à l'héroïsme de Lucie Aubrac une certaine vigueur, voire de l'authenticité. Il en résulte quelques belles scènes qui mettent en relief la détermination de la protagoniste. Parmi elles, contentons-nous de signaler celle où Lucie se rend chez le procureur de la République pour lui ordonner de faire libérer son mari. Elle le menace indirectement de le tuer et s'appuie sur une phrase prononcée par le général de Gaulle, sur les ondes de la BBC, pour traduire ses exigences. Le lendemain, on voit Raymond Aubrac rentrer chez lui, sac sur l'épaule... La qualité du dialogue et la sobriété de la mise en scène (qui se limite ici à quelques plans significatifs) rendent ces deux séquences très percutantes. Aussi doit-on regretter que le film de Claude Berri n'atteigne que trop rarement un tel degré d'efficacité.

Par ailleurs, le cinéaste a reconnu que la liaison amoureuse vécue par Lucie et Raymond constitue la pierre angulaire de son récit. En outre, Berri a même précisé avoir voulu faire «une histoire d'amour sur fond de Résistance». Or, la relation qui unit les amants est terne, dépourvue de sentiments profonds. Par conséquent, le spectateur a beaucoup de mal à croire qu'elle permet à l'héroïne de surmonter la fatalité, d'accomplir des prodiges. Certes, on entend bien les époux y faire référence à quelques reprises, mais on ne voit pas en quoi elle consiste au-delà «du jour où ils se sont rencontrés, de la première nuit où ils ont fait l'amour et du jour au cours duquel ils se sont mariés». À trop vouloir scruter les moindres faits et gestes de Lucie et Raymond, lorsqu'ils sont séparés, le réalisateur en oublie de



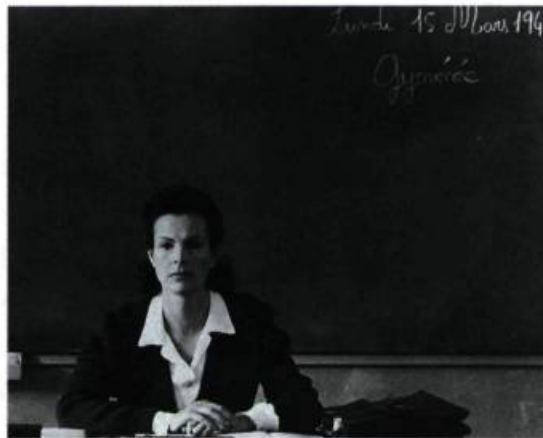
# Contrechamp: Lucie Aubrac

révéler au spectateur ce qui les unit. Du reste, ce ne sont pas quelques scènes dignes d'un roman-photo qui vont nous prouver le contraire...

Sur le plan historique, **Lucie Aubrac** regorge de références précises. Par exemple, lors de la rafle policière qui mène à la seconde incarcération de Raymond, il apparaît clair que Jean Moulin (le délégué du général de Gaulle) se trouve parmi les personnes appréhendées. Plus tard, Raymond le reverra brièvement, attendant son exécution, dans la prison de Montluc. Évidemment, nul ne saurait reprocher au réalisateur d'avoir manifesté un souci constant de rigueur historique. Néanmoins, était-il nécessaire de restituer aussi fidèlement le récit de Lucie Aubrac, l'ancienne résistante? N'aurait-il pas plutôt fallu prendre certaines libertés par rapport à sa vision politique, de manière à aller au-delà de l'éternelle dichotomie bons résistants / méchants Allemands? De cette façon, le réalisateur aurait peut-être pu créer une œuvre contestataire, dans la lignée de **Lacombe Lucien**. À défaut de quoi, Berri se résigne à dépeindre la France occupée de manière conventionnelle et manichéenne.

Lors d'une entrevue qu'il accordait au critique Jacques Siclier, le cinéaste a affirmé que le côté «reconstitution d'époque» de son film était ce qui l'ennuyait le plus. Or, de façon paradoxale, il s'agit incontestablement de l'aspect le plus réussi de sa mise en scène. On remarque, en effet, le soin particulier que Berri a accordé à une foule de petits détails historiques: qu'il s'agisse des robes portées par la protagoniste, des voitures utilisées par les policiers ou des trains des années 40, tout cela est recréé selon les règles de l'art. Dans ce cas, comment se fait-il que le style de Berri n'emporte pas l'adhésion? Sans doute parce que le soin maniaque que le cinéaste attache à chaque détail inhibe son émotion, l'empêche d'exprimer une vision personnelle du monde. Dans les nombreuses séquences illustrant le calvaire que subit Raymond dans la prison de Montluc, on croit sans peine qu'il s'apparente à celui que pouvait vivre un prisonnier politique de l'époque. Par conséquent, il était inutile de citer, pour nous en convaincre, de grands pans d'**Un condamné à mort s'est échappé**. Quelques allusions discrètes auraient suffi.

Le film souffre aussi considérablement du jeu lacunaire de ses deux principaux acteurs. On sait que Carole Bouquet a dû remplacer au pied levé Juliette Binoche, laquelle s'était désistée en raison d'une mésentente professionnelle avec Berri. Cette substitution ne s'est pas avérée heureuse. Prisonnière de



Carole Bouquet dans **Lucie Aubrac** de Claude Berri

son image de belle femme au charme glacé, Bouquet demeure incapable de cerner la gamme d'émotions qui convient à son personnage, d'où l'interprétation approximative qu'elle nous propose. Quant à Daniel Auteuil, qui est en général un excellent acteur, il ne parvient pas à donner d'identité à son personnage de résistant contraint à l'inaction. À sa décharge, il faut reconnaître qu'il joue un rôle qui ne lui permet d'exploiter qu'une infime partie de son potentiel. En fait, seuls deux acteurs secondaires réussissent vraiment à s'imposer: il s'agit de Patrice Chéreau, qui joue le rôle de Max (alias Jean Moulin), et de Jean Martin, qui incarne Paul Landarchet, un compagnon de cellule de Raymond.

Depuis que son diptyque **Jean de Florette / Manon des Sources** (1986) a remporté un retentissant succès commercial, Claude Berri semble un cinéaste à court d'inspiration. Ses ambitions de producteur (il a produit la quasi-totalité de ses propres films et de nombreuses autres œuvres) ont totalement étouffé ses rêves d'artiste. Ainsi, au cours des dix dernières années, Berri n'a réalisé que trois films, lesquels constituent autant d'échecs artistiques: **Uranus**, **Germinal** et **Lucie Aubrac**. Sur le plan commercial, par contre, il en va tout autrement: des budgets démesurés, la présence d'acteurs réputés, le choix de sujets «consensuels» et des références à la littérature nationale ont assuré le succès financier de ses entreprises. Cependant, les cinéphiles fidèles à l'œuvre de Berri sont déçus de constater que, à ses yeux, la volonté de conquérir «un grand marché» ne s'accommode plus de celle de tourner des films de qualité. Que devrait-il faire pour renouer avec un cinéma de haut niveau? Réaliser un film personnel, à petit budget. Toutefois, ne nous leurrions pas: l'homme d'affaires veille au grain et il ne permettra pas à l'artiste de prendre des risques inconsidérés! ■

## **Lucie Aubrac**

35 mm / coul. / 115 min /  
1996 / fict. / France

**Réal.:** Claude Berri  
**Scén.:** Claude Berri et  
Arlette Langmann (d'après le  
récit de Lucie Aubrac, **Ils  
partiront dans l'ivresse**)  
**Image:** Vincenzo Marano  
**Mus.:** Philippe Sarde  
**Mont.:** Hervé de Luze  
**Prod.:** Renn Productions  
**Dist.:** C/FP Distribution  
**Int.:** Carole Bouquet, Daniel  
Auteuil, Jean-Roger Milo,  
Éric Boucher, Patrice  
Chéreau, Heino Ferch,  
Bernard Verley, Jean Martin,  
Marie Pillet, Maxime Henry